Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501158-20251212-D13DFB_DE25-DE

Document n°44861

Direction des Finances et du Budget - JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2025

(ordre du jour du 5 décembre 2025)

FOUGERES AGGLOMERATION – RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2024

Rapporteur : Patrick MANCEAU

Conformément à l'article L.5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Communale adresse, chaque année, aux maires des communes membres un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Le document joint présente les différentes actions entreprises par Fougères Agglomération durant l'année 2024
Il vous est proposé, après examen de la commission finances, ressources humaines et organisation des services, d'en prendre acte.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères

Le Maire de Fougères

MAIRIE DE FOUGERES (ILLE ET VILAINE)

Louis FEUVRIER

Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2025-12-12T11:36:47+01:00